



PRÉFET DU BAS-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 09 août 2022

Sécurité publique : La lutte contre les rodéos urbains continue - bilan de l'opération du 08 août 2022 à Strasbourg et Schiltigheim.

À l'origine de graves troubles à l'ordre public et de risques pour la sécurité des personnes, les rodéos motorisés se multiplient dès le retour de conditions météorologiques favorables et causent accidents, insécurité et nuisances sonores.

Depuis le début de l'été, un dispositif renforcé a été mis en place sous l'autorité de la préfète du Bas-Rhin. Les forces de l'ordre sont pleinement mobilisées pour lutter contre ce phénomène.

Ce lundi 08 août, les policiers de la DDSP du Bas-Rhin ont procédé à des contrôles dans le quartier HautePierre-Cronembourg à Strasbourg et les quartiers Marais et Ecrivains à Schiltigheim.

Trois véhicules et six personnes ont été contrôlés.

Aucun délit de rodéo urbain n'a été constaté.

La lutte contre les rodéos urbains est une priorité dans la sécurité du quotidien de nos concitoyens, et se poursuivra sur l'ensemble du département.

Pour rappel, la loi du 3 août 2018 "renforçant la lutte contre les rodéos motorisés" expose les contrevenants à une peine d'emprisonnement d'un an, couplée à une amende de 15 000 euros. La loi prévoit également la saisie systématique des engins utilisés.

Contact presse

Service de la communication interministérielle
Tél : 06 45 59 26 76
Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex

 [@PrefetGrandEstBasRhin](https://www.facebook.com/PrefetGrandEstBasRhin)

 [@Prefet67](https://twitter.com/Prefet67)